



Manuela Immobilier
 64 Boulevard de la Libération 83490 LE MUY
 04 94 19 90 85
 contact@manuela.immo
 www.immobilier-lemuy.com

HONORAIRES AGENCE Manuela Immobilier

Tarif en vigueur au 1^{er} novembre 2022 (Charge vendeur ou acquéreur)

HONORAIRES TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

Montant des honoraires par tranches	Jusqu'à 50.000€	De 50.001€ à 100.000€	De 100.001€ à 150.000€	De 150.001€ à 200.000€	Plus de 200.000€
Locaux à usage d'habitation	8.000€ TTC forfaitaire	7.000€ TTC forfaitaire	7% TTC du montant de la transaction	6% TTC du montant de la transaction	5% TTC du montant de la transaction
Locaux Professionnel	8.000€ TTC forfaitaire	7.000€ TTC forfaitaire	7% TTC du montant de la transaction	6% TTC du montant de la transaction	5% TTC du montant de la transaction
Terrains à bâtir	10% TTC du montant de la transaction				
Terrains agricoles ou inconstructibles	10% TTC du montant de la transaction				

HONORAIRES DE LOCATION TTC A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE BAILLEUR

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	Hors zone tendue	Le Muy, Draguignan, Les Arcs, La Motte, Vidauban, Trans-en-provence, Flayosc, Fréjus, Saint-Raphaël...	8€ TTC / m ²
	Zone tendue	Roquebrune, Lorgues, Le Luc, Figanières, Le Cannet des Maures...	10€ TTC / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ou de sortie			3€ TTC / m ²

HONORAIRES DE LOCATION TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	Hors zone tendue	Le Muy, Draguignan, Les Arcs, La Motte, Vidauban, Trans-en-provence, Flayosc, Fréjus, Saint-Raphaël...	8€ TTC / m ²
	Zone tendue	Roquebrune, Lorgues, Le Luc, Figanières, Le Cannet des Maures...	10€ TTC / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée			3€ TTC / m ²

HONORAIRES DE GESTION A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE BAILLEUR

7,20% sur les loyers et charges encaissés à la charge du Propriétaire

HONORAIRES DE LOCATION SAISONNIERE

22% sur les loyers et charges encaissés à la charge du Propriétaire

